

## Exigences du référentiel VERISELECT

**Durée de la formation : 4 journées soit 28 heures de formation**

La formation professionnelle est au cœur des politiques de l'emploi.

Votre OF doit répondre aux attentes des autorités, des financeurs et de leurs clients.

Votre OF doit aussi atteindre des objectifs auprès des personnes en formation et jouer pleinement votre rôle en termes d'acquisition de compétences et d'employabilité.

Ces exigences impliquent un engagement sur le long terme de votre OF sur la qualité des formations délivrées.

## Public concerné, prérequis

Tout public exerçant au sein d'un OF en charge de la gestion du système de management intégré de l'organisme.

## Objectifs - Bénéfices attendus

A l'issue de cette formation, le ou les stagiaires seront capables de mettre en œuvre une organisation interne répondant aux critères définis dans le cadre de la réforme des OF.

Etre en capacité de comprendre puis de répondre par des éléments de preuve aux 6 critères, répartis en 21 indicateurs.

## Moyens pédagogiques

Méthode pédagogique orientée sur la pratique avec des mises en situation.

## Moyens administratifs

Feuille d'émargement du stagiaire / Feuille d'appréciation de la formation

## Objectifs pédagogiques et programme

### Partie n°1 – Le CNEFOP (0.5 jour)

Présentation

Contenu de la réforme

La liste des labels

Le COFRAC

### Partie n°2 – DATA-DOCK (0.5 jour)

Création d'un compte sur DATA-DOCK

### Partie n°3 – Les 6 critères communs (1 jour)

Les critères de qualité d'une action de formation définis par les articles R. 6316-1 à R. 6316-4 intégrés dans le code du travail par un décret du 30 juin 2015 (JO, 1er juill..) sont les suivants :

1. l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;
2. l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires ;
3. l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation ;
4. la qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;
5. les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;
6. la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Vérification par les OPCA du respect des obligations imposées par le code du travail

L'OF dispose d'un règlement intérieur

L'OF remplit ses obligations vis à vis des stagiaires

Les prestations sont bien réalisées conformément à un programme préétabli.

### Partie n°4 Le référentiel VERISELECT (1 jour)

Les caractéristiques :

Information sur l'offre de formation

Contact avec l'organisme de formation

Description de l'offre de formation

Définition du besoin

Analyse de faisabilité

Formalisation d'une nouvelle formation

Adéquation des moyens pédagogiques

Actualisation des formations existantes

Traitement des demandes de formation

Qualité des prestations de formation

Cursus du stagiaire

Organisation des formations

Amélioration continue des prestations

Dispositions d'organisation

Plan d'audit externe

Référence à la certification sur les supports de communication

## Evaluation

L'évaluation des acquisitions des compétences des stagiaires est réalisée en continue par le formateur.

## Nombre de participants

se référer à la convention de formation

## Document formalisant la fin de formation

Attestation de formation

## Formateur(s)

Consultant formateur CQS Responsable qualité d'une société certifiée ISO9001 v2015 et certifiée VERISELECT.